



CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Activités sectorielles 2010-11

Objet, durée et composition des réunions qui auront lieu en 2010-11

Forum de dialogue mondial sur la formation professionnelle (Genève, 29-30 septembre 2010)

1. En mars 2009, le Conseil d'administration a décidé qu'un Forum de dialogue mondial sur la formation professionnelle serait organisé à la fin de 2010¹. Le Bureau devait établir le mandat pour la préparation et l'ordre du jour de ce forum, avoir un échange sur ce mandat avec les mandants et les unités concernées du BIT et consulter les mandants sur la composition du forum.
2. A l'issue de la réunion tenue en novembre 2009, les membres de l'organe consultatif du Groupe de secteurs «éducation et recherche» ont formulé des recommandations sur le mandat pour la préparation des recherches et des débats devant avoir lieu lors du forum. L'accent devrait être mis sur les contributions des prestataires de services publics et privés de formation, la formation et la rémunération des professeurs et formateurs ainsi que l'environnement dans lequel se déroulent l'enseignement et l'apprentissage professionnels et les mécanismes connexes de dialogue social. Il est proposé que le forum se tienne à Genève les 29 et 30 septembre 2010.
3. Comme cela lui était demandé, le Bureau a tenu des consultations informelles avec les mandants au sujet de la composition possible du forum, y compris avec les coordinateurs régionaux du groupe gouvernemental du Conseil d'administration. Etant donné que, dans le secteur de la formation professionnelle, les gouvernements sont souvent les principaux employeurs responsables des décisions prises dans les domaines essentiels sur lesquels portera le forum et que les entités privées jouent également un rôle important en tant qu'employeurs de professeurs et de formateurs, et compte tenu du budget disponible pour les activités sectorielles en 2010-11, le Bureau propose que ce forum se compose de cinq représentants gouvernementaux, cinq représentants des employeurs et huit représentants

¹ Documents GB.304/PV, paragr. 216, et GB.304/STM/1, paragr. 5.

des travailleurs, et que d'autres représentants intéressés des trois groupes soient invités à y participer à leurs propres frais.

- 4. *La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration de décider que le Forum de dialogue mondial sur la formation professionnelle qui doit se tenir au BIT les 29 et 30 septembre 2010 se compose de cinq représentants gouvernementaux, cinq représentants des employeurs et huit représentants des travailleurs, et que d'autres représentants intéressés des trois groupes soient invités à y participer à leurs propres frais.***

Genève, le 8 février 2010.

Point appelant une décision: paragraphe 4.